



# **EMMAÜS Solidarité**

Exercice clos le 31 décembre 2022

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## EMMAÛS Solidarité

Exercice clos le 31 décembre 2022

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association EMMAÛS Solidarité,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association EMMAÛS Solidarité relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons examiné que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public sont décrites de manière appropriée dans les parties afférentes de l'annexe, qu'elles sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et qu'elles ont été correctement appliquées.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 27 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Tracq-Sengeissen', written over a light grey rectangular background.

Isabelle Tracq-Sengeissen



**Association régie par la loi de 1901**

**Siège Social :**

32, rue des Bourdonnais  
75001 Paris

Siret : 317 236 248 00017  
Code APE : 8790B

\* \* \* \*

**COMPTES ANNUELS**

**AU**

**31 DECEMBRE 2022**

## Sommaire

DESIGNATION	NOTES	PAGES
<b>Documents de synthèse</b>		
Bilan		3
Compte de résultat		5
<b>Annexe</b>		
<b>Avant-Propos</b>		8
<b>Principes, règles et méthodes comptables</b>	20	9
<b>Notes sur l'actif</b>		10
Immobilisations	31	10
Amortissements		12
Créances	34	13
Produits à recevoir		14
Provisions pour dépréciation des actifs		15
Divers	35	15
<b>Notes sur le passif</b>		16
Fonds propres et réserves	40	16
Subventions d'investissement		18
Fonds reportés et dédiés	41	20
Provisions pour risques et charges	42	23
Dettes	43	25
Charges à payer		25
<b>Notes sur le compte de résultat</b>		26
Produits d'exploitation	50	26
Produits financiers	53	30
Résultat exceptionnel		31
<b>Autres informations</b>	60	32
Engagements Financiers		33
Contributions volontaires		34
Compte d'Emploi des Ressources Collectées		35

**Documents de synthèse**



## BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le :31/12/2022			31/12/2021	
		Amortissem ents et provisions				
	Note	Brut	Net	Net	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
	<b>Immobilisations incorporelles</b>	31				
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		384 536	312 664	71 872	53 311
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>Immobilisations corporelles</b>	31				
	Terrains		1 095 958		1 095 958	1 095 958
	Constructions		7 890 145	4 979 316	2 910 829	3 036 118
	Installations techniques, matériel et outillage ind		43 800 291	29 382 598	14 417 693	16 050 067
	Immobilisations corporelles en cours		398 100		398 100	202 923
	Avances et acomptes		37 304		37 304	91 076
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		2 433 722	319 367	2 114 355	2 066 575	
<b>Immobilisation financières</b>	31					
Participations et Créances rattachées		76 605		76 605	66 605	
Autres titres immobilisés						
Prêts		9 260	700	8 560	6 996	
Autres		545 218		545 218	334 270	
<b>Total (I)</b>		<b>56 671 139</b>	<b>34 994 645</b>	<b>21 676 494</b>	<b>23 003 898</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
	Stocks et en-cours	32				
	Créances	34				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés		835 006	373 237	461 769	342 517
	Créances reçues par legs ou donations		1 400 489		1 400 489	1 270 052
	Autres					
	. Fournisseurs débiteurs		135 596		135 596	82 239
	. Personnel		29 736		29 736	11 975
	. Organismes sociaux		835 005		835 005	562 554
	. Subventions		3 284 154		3 284 154	3 262 899
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres		3 776 225	61 357	3 714 868	3 087 020	
Valeurs mobilières de placement	35	13 849 671		13 849 671	18 387 537	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	35	28 679 566		28 679 566	20 380 617	
Charges constatées d'avance		440 729		440 729	419 281	
<b>Total (II)</b>		<b>53 266 177</b>	<b>434 594</b>	<b>52 831 583</b>	<b>47 806 690</b>	
<b>Comptes de régularisation</b>	Frais d'émission des emprunts	(III)				
	Primes de remboursement des emprunts	(IV) 36				
	Écarts de conversion Actif	(V)				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>(I à V)</b>	<b>109 937 316</b>	<b>35 429 239</b>	<b>74 508 077</b>	<b>70 810 588</b>

## BILAN PASSIF

		Note	31/12/2022	31/12/2021
<b>FONDS PROPRES</b>	<b><u>FONDS PROPRES</u></b>			
	Fonds propres sans droit de reprise			
	Fonds propres statutaires		11 690 673	11 690 673
	Fonds propres complémentaires		1 166 229	1 166 229
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds statutaires			
	Fonds propres complémentaires		48 890	48 890
	Écarts de réévaluation			
	Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité		4 934 727	4 540 798
	Autres			
	Report à nouveau		11 192 274	8 332 558
	Excédent ou déficit de l'exercice		2 245 036	3 253 645
	<b>Situation nette (sous total)</b>		<b>31 277 830</b>	<b>29 032 794</b>
		<b>40</b>		
	Fonds propres consommables			
	Subventions d'investissement		8 171 694	9 913 861
	Provisions réglementées		11 483	11 483
	<b>TOTAL (I)</b>		<b>39 461 008</b>	<b>38 958 138</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>	<b><u>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</u></b>			
	Fonds reportés liés aux legs ou donations	<b>41</b>	3 160 132	3 020 818
	Fonds dédiés		6 065 781	5 167 218
	<b>TOTAL (II)</b>		<b>9 225 913</b>	<b>8 188 036</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b><u>PROVISIONS</u></b>			
	Provisions pour risques	<b>42</b>	3 027 270	4 703 176
	Provisions pour charges		2 907 745	3 682 358
	<b>TOTAL (III)</b>		<b>5 935 015</b>	<b>8 385 533</b>
<b>DETTES</b>	<b><u>DETTES</u></b>			
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		962 938	983 124
	Emprunts et dettes financières divers		263 107	250 348
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		5 283 472	4 521 880
	Dettes des legs ou donations		354 713	315 810
	Dettes fiscales et sociales	<b>43</b>	9 161 393	7 437 955
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		372 301	341 252
	Autres dettes		287 316	64 572
	Instruments de trésorerie			
<b>Comptes de régularisation</b>	Produits constatés d'avance	<b>44</b>	3 200 901	1 363 940
	<b>Total (IV)</b>		<b>19 886 142</b>	<b>15 278 880</b>
	Écarts de conversion passif	<b>Total (V)</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			<b>74 508 077</b>	<b>70 810 588</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

		Note	31/12/2022	31/12/2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>Total</b>	<b>Total</b>
	Cotisations		2 290	3 000
	Ventes de biens et services			
	Ventes de biens			
	dont ventes de dons en nature			
	Ventes de prestations de service		4 696 439	4 288 611
	dont parrainages			
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation		79 287 442	69 439 059
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels	50	2 039 927	2 892 444
	Mécénats		441 349	327 745
	Legs, donations et assurances-vie		1 409 084	3 316 324
Contributions financières				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		4 842 948	3 175 444	
Utilisations des fonds dédiés		2 103 268	2 766 199	
Autres produits		262 090	235 814	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>95 084 836</b>	<b>86 444 640</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		34 767 967	30 599 159
	Aides financières		45 958	29 000
	Impôts, taxes et versements assimilés		3 756 896	3 126 278
	Salaires et traitements	51	31 777 556	27 013 046
	Charges sociales		14 299 855	11 663 107
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		5 317 245	5 847 907
	Dotations aux provisions		1 224 621	3 593 959
	Reports en fonds dédiés		3 001 831	3 017 602
	Autres charges		932 433	581 007
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>95 124 362</b>	<b>85 471 063</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-39 526</b>	<b>973 577</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>			
	De participations			
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés	53	93 075	47 846
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>93 075</b>	<b>47 846</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>CHARGES FINANCIÈRES :</b>			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées	54	5 293	5 658
	Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières (IV)</b>			<b>5 293</b>	<b>5 658</b>
<b>2- RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>			<b>87 781</b>	<b>42 188</b>
<b>3- RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV)</b>			<b>48 256</b>	<b>1 015 764</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Note	31/12/2022	31/12/2021
------	------------	------------

<b>3- RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV)</b>		<b>48 256</b>	<b>1 015 764</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	55	2 277 332
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		2 277 332
	<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>2 323 312</b>	<b>2 277 332</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
	Sur opérations de gestion		5 417
	Sur opérations en capital	56	106 564
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provision		27 437
	<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>112 130</b>	<b>32 854</b>
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>		<b>2 211 182</b>	<b>2 244 478</b>
	Participation des salariés aux résultats	<b>(VII)</b>	
	Impôts sur les bénéfices	<b>(VIII)</b>	6 597
		14 402	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>		<b>97 501 223</b>	<b>88 769 818</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		<b>95 256 187</b>	<b>85 516 173</b>
<b>5 - EXCÉDENT ou DÉFICIT</b>		<b>2 245 036</b>	<b>3 253 645</b>

<b>PRODUITS</b>	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
	Dons en nature	423 362	35 220
	Prestations en nature	48 000	83 630
	Bénévolat	2 759 543	1 380 106
	<b>Total des produits</b>	<b>3 230 905</b>	<b>1 498 956</b>
<b>CHARGES</b>	<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens	471 362	118 850
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole	2 759 543	1 380 106
	<b>Total des charges</b>	<b>3 230 905</b>	<b>1 498 956</b>

**Annexe**

## Avant-Propos

### Faits caractéristiques

#### **Objet Social :**

L'Association a pour objet :

- de développer des actions de solidarité partagées, en France et dans le monde, dans le but de lutter contre l'injustice sociale et les diverses formes d'exclusion ;
- d'organiser la rencontre avec les personnes sans-abri et leur accueil sans discrimination ;
- de venir en aide aux personnes sans-abri, et, d'une manière générale, aux victimes de toute misère, quelle qu'en soit l'origine ;
- d'accompagner les personnes qu'elle accueille à faire respecter leur dignité et à retrouver la place qui leur revient dans une société plus fraternelle ;
- de mettre à la disposition des personnes désireuses de vivre en commun les moyens nécessaires pour ce faire et favoriser le développement de leur culture professionnelle, intellectuelle et morale ;
- de soutenir les démarches et actions des personnes en difficulté y compris, s'il y a lieu, par l'accompagnement et la représentation, dans des procédures judiciaires ;
- de défendre et de représenter les intérêts des plus démunis, d'interpeller les pouvoirs publics et plus largement la société afin de favoriser l'éveil des consciences pour éradiquer la misère et l'exclusion ;
- de diffuser la pensée de l'Abbé Pierre, de faire connaître son œuvre et de protéger sa mémoire

#### **Nature et périmètre des activités :**

- Les maraudes
- Les accueils de jour
- Les hébergements qui intègrent les CHRS sous contrôle d'autorité de tarification
- Les logements accompagnés (pension de famille et résidence Sociale)

#### **Moyens mis en oeuvre :**

- Assurer la gestion de services et d'établissements permettant l'accueil de toute personne sans-abri et la mise en œuvre de toutes activités pouvant concourir à l'insertion ou la réinsertion sociale de ceux qu'elle accueille;
- Développer des actions en faveur des familles, notamment par la création de structures d'accueil pour la petite enfance ;
- Permettre aux personnes qu'elle accueille de recouvrer pleinement leur santé physique et mentale en leur permettant, entre autres, de participer à certaines activités sportives, de se rendre à différents types de manifestations culturelles, et d'accéder à certaines techniques ou technologies ;
- Assurer la maîtrise d'ouvrage d'opérations d'habitat adapté ou innovant ;
- créer ou participer à la création de structures d'insertion par l'activité économique.

## Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

### Généralités sur les règles comptables

L'association a arrêté ses comptes de l'exercice 2022 en respectant les prescriptions du règlement ANC n°2014-03 du Plan Comptable Général et les prescriptions du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et du règlement ANC n°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales. Ces derniers règlements sont à appliquer à compter du 1er janvier 2020.

En application de la loi n°91-772 du 7 Août 1991 et de l'arrêté du 22 Mai 2019, portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, l'association a établi un Compte d'Emploi Annuel des Ressources qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels. Celui-ci est établi conformément aux dispositions prévues dans le règlement ANC n°2018-06.

Le Compte de Résultat par Origine et Destination ainsi que le tableau de variation des fonds propres sont également partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels et sont établis conformément aux dispositions prévues dans le règlement ANC n°2018-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- **continuité de l'exploitation,**
- **permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,**
- **indépendance des exercices.**

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice est de 12 mois et couvre la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

### **Faits significatifs de l'exercice**

Au cours de l'année 2022 nous constatons deux mesures salariales importantes à savoir :

Tout d'abord le "Segur" qui a été signé par accord du 2 mai 2022 relative à la mise en place du complément de rémunération aux personnels socio-éducatifs pour les salariés présents au 1er avril 2022 et représentant un montant brut de 238 € par mois par salariés.

Puis suite à la recommandation patronale du 23 novembre 2022 publiée au Journal Officiel du 24 décembre 2022 relative à l'augmentation de la valeur du point de 3% passant de 4,447 € à 4,58 € à compter du 1er juillet 2022. Cette augmentation de la valeur du point représente 626 323 € et a fait l'objet d'une provision pour charge à payer au 31 décembre 2022. Celle-ci a été versée sur les paies du mois de mars 2023.

## Notes sur l'actif

### Note 31 - Immobilisations

#### ***Immobilisations incorporelles***

Les immobilisations incorporelles, composées de logiciels, sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et coûts directement attribuables). L'amortissement commence à compter de la date d'acquisition du logiciel dans le cas de logiciel acquis, et à partir du moment où le logiciel est achevé dans le cas de logiciels créés. Les logiciels sont amortis linéairement sur leur durée réelle d'utilisation.

#### ***Immobilisations corporelles***

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

### Durées d'amortissements pratiquées

immobilisations	<b>TERRAINS</b>	non amortis
	<b>CONSTRUCTIONS</b>	
	Immeubles	15,20,30 35 et 60 ans
	Installations aménagements extérieurs	15,20 et 30 ans
	Grosses installations techniques interne	5,10,15 et 20 ans
	Gros agencements techniques interne	5,15 et 20 ans
	Petits agencements interne	3 et 5 ans
	<b>INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE</b>	3, 5,10,15 et 20 ans
	<b>AUTRES AGENCEMENTS - INSTALLATIONS SUR SOLS D'AUTRUI</b>	
	Agencements	5, 10,20 et 30 ans
	Grosses installations techniques interne	5,10 et 20 ans
	Gros agencements techniques interne	5,15,20 et 30 ans
	Petits agencements interne	3,5,10,20 et 30 ans
<b>MATERIEL DE TRANSPORT</b>	2, 3 et 5 ans	
<b>MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE</b>	3, 5 et 10 ans	
<b>MOBILIER</b>	3,5 et 10 ans	



## Mouvements des immobilisations

	Désignation	Valeur en début de l'exercice	Acquisitions de l'exercice	Cessions ou sorties d'immobilisations	Virements de poste à poste	Valeurs brutes en fin de l'exercice
<b>Incorporelles</b>	- Frais d'établissement					
	- Frais de recherche et développement					
	- Donations temporaires d'usufruit					
	- Concessions, brevets et droits similaires	340 376	44 160			384 536
	- Immobilisations incorporelles en cours					
	- Avances et acomptes					
	<b>Total</b>	<b>340 376</b>	<b>44 160</b>			<b>384 536</b>
<b>Corporelles</b>	- Terrains	1 095 958				1 095 958
	- Constructions	7 766 668	148 942	25 465		7 890 145
	- Installations techniques, matériel et outillage industriels	41 407 703	3 390 226	997 637		43 800 291
	- Immobilisations en cours	202 923	896 409	701 232		398 100
	- Avances et acomptes	91 076	37 304	91 076		37 304
	- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 395 942	1 105 264	1 067 484		2 433 722
	<b>Total</b>	<b>52 960 269</b>	<b>5 578 145</b>	<b>2 882 894</b>		<b>55 655 520</b>
<b>Financières</b>	- Participations	66 605	10 000			76 605
	- Autres titres immobilisés					
	- Prêts	7 696	7 004	5 440		9 260
	- Autres immobilisations financières	334 270	211 493	545		545 218
	<b>Total</b>	<b>408 571</b>	<b>228 498</b>	<b>5 985</b>		<b>631 084</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>53 709 215</b>	<b>5 850 803</b>	<b>2 888 879</b>		<b>56 671 139</b>

## Mouvements des amortissements

	<b>Immobilisations amortissables</b>	<b>Amortissements en début de l'exercice</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Diminution de l'exercice</b>	<b>Amortissements en fin de l'exercice</b>
<b>Incorporelles</b>	- Frais d'établissement				
	- Frais de recherche et développement				
	- Donations temporaires d'usufruit				
	- Concessions, brevets et droits similaires	287 065	25 599		312 664
	- Immobilisations incorporelles en cours				
	- Avances et acomptes				
	<b>Total</b>	<b>287 065</b>	<b>25 599</b>		<b>312 664</b>
<b>Corporelles</b>	- Terrains	4 730 550	274 231	25 465	4 979 316
	- Constructions				
	- Installations techniques, matériel et outillage industriels	25 357 635	5 022 981	998 018	29 382 598
	- Immobilisations en cours				
	- Avances et acomptes				
	<b>Total</b>	<b>30 088 186</b>	<b>5 297 212</b>	<b>1 023 483</b>	<b>34 361 915</b>

<b>TOTAUX (I)</b>	<b>30 375 251</b>	<b>5 322 811</b>	<b>1 023 483</b>	<b>34 674 579</b>
-------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

	Dotations aux amortissements d'exploitation	5 317 245	
	Dotations aux amortissements exceptionnels	5 566	
	<b>Total</b>	<b>5 322 811</b>	

## Mouvements des dépréciations

	<b>Dépréciations</b>	<b>Provisions en début de l'exercice</b>	<b>Dotations de l'exercice</b>	<b>Diminution de l'exercice</b>	<b>Provisions en fin de l'exercice</b>
<b>Rubriques</b>	- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	329 367		10 000	319 367
	- Immobilisations financières	700			700
	<b>TOTAUX (II)</b>	<b>330 067</b>		<b>10 000</b>	<b>320 067</b>

<b>TOTAL GENERAL (I à II)</b>	<b>30 705 317</b>	<b>5 322 811</b>	<b>1 033 483</b>	<b>34 994 645</b>
-------------------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

**Immobilisations financières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Titres de participations

	Entités	Nombre de titres	Valeur en comptabilité	Montant de la provision pour dépréciation
<b>Titres</b>	EMMAÛS Habitat	4 426	66 390	
	Les Ateliers du bocage	4	200	
	Crédit Coopératif	1	15	
	SCA Foncière Emmaüs	100	10 000	
	<b>TOTAUX</b>	<b>4 531</b>	<b>76 605</b>	

### Prêts

	Autres immobilisations financières	Valeur en comptabilité	Montant de la provision pour dépréciation
<b>Autres</b>	Prêts aux salariés	9 260	700
	Dépôts et cautionnement	545 218	
	<b>TOTAUX</b>	<b>554 478</b>	<b>700</b>

### Note 34 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances sur les redevances de pensions de famille et de résidences sociales supérieures à 2 mois sont provisionnées à 100% à la clôture de l'exercice. Les créances douteuses sont comptabilisées en perte au minimum 6 mois après la sortie du logement.

Les créances sont principalement composées des sommes dues au titre des subventions de fonctionnement et d'investissement pour un total de 3 347 397 euros et de la quote-part nous revenant de la collecte assurée par la Fondation Abbé Pierre pour l'année 2022 dont le produit à recevoir au 31 décembre 2022 est de 3 148 246 euros.

## Etat des échéances des créances

		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>	Participations	76 605		76 605
	Autres titres immobilisés			
	Prêts	9 260	9 260	
	Autres immobilisations financières	545 218		545 218
<b>Actif circulant</b>	Créances usagers et comptes rattachés	835 006	835 006	
	Créances reçues par legs ou donations	1 400 489	1 400 489	
	Autres :			
	Fournisseurs débiteurs	135 596	135 596	
	Personnel	29 736	29 736	
	Organismes sociaux	835 005	835 005	
	Subventions à recevoir	3 284 154	3 284 154	
	Autres créances	5 176 423	5 176 423	
	Charges constatées d'avance	440 729	440 729	
<b>TOTAUX</b>		<b>12 768 221</b>	<b>12 146 397</b>	<b>621 824</b>

## Produits à recevoir

		Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants de bilan	Montant à la fin de l'exercice
<b>Imm. financières</b>	Participations et créances rattachées		
	Autres titres immobilisés		
	Prêts		
	Autres immobilisations financières		
<b>Créances</b>	Créances usagers et comptes rattachés		29 493
	Personnel		
	Organismes sociaux		821 439
	Subventions à recevoir		862 670
	Autres créances		3 405 476
<b>TOTAUX</b>			<b>5 119 077</b>

## Provisions pour dépréciation des actifs

<b>Provisions pour dépréciation</b>					
<b>Nature des provisions pour dépréciation</b>		<b>Montant au début de l'exercice</b>	<b>Augmentations : Dotations de l'exercice</b>	<b>Diminutions : Reprises de l'exercice</b>	<b>Montant à la fin de l'exercice</b>
<b>Rubriques</b>	Sur immobilisations	330 067		10 000	320 067
	Sur stocks et en cours				
	Sur usagers et comptes rattachés	355 590	17 647		373 237
	Sur comptes financiers				
	Autres dépréciations	61 357			61 357
<b>TOTAUX</b>		<b>747 014</b>	<b>17 647</b>	<b>10 000</b>	<b>754 660</b>

Les dotations et les reprises de provisions sont comptabilisées dans les charges et produits d'exploitation

### Note 35 - Divers

#### **Valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A la date de clôture, les valeurs mobilières de placements qui s'élèvent à 13 849 671 € ne font pas l'objet d'une provision pour dépréciation.

## Notes sur le passif

### Note 40 - Fonds propres et réserves

#### Tableau de suivi des fonds propres

	À l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	12 856 902				12 856 902
Fonds propres avec droit de reprise	48 890				48 890
Écarts de réévaluation					
Réserves	4 540 798	393 929			4 934 727
Report à nouveau	8 332 558	2 859 716			11 192 274
Excédent ou déficit de l'exercice	3 253 645	-3 253 645	2 245 036		2 245 036
<b>Situation nette</b>					<b>31 277 830</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	9 913 861		51 583	1 793 750	8 171 694
Provisions réglementées	11 483				11 483
<b>TOTAL</b>	<b>38 958 138</b>		<b>2 296 619</b>	<b>1 793 750</b>	<b>39 461 008</b>

**Les fonds propres comprennent notamment :**

les fonds propres sans droit de reprise, intègrent des réserves statutaires ou contractuelles pour un montant de 11 690 673 €. Une réserve est qualifiée de statutaire si :

- sa constitution est expressément prévue par les statuts,
- elle relève d'une décision volontaire des membres.

Les réserves pour projet de l'entité : ce poste enregistre les réserves constituées pour répondre aux différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents. En 2022, le total de ce poste s'élève à 4 934 727 € dont 3 700 000 € relatifs à des réserves pour projet associatif.

Un report à nouveau dont le montant atteint 11 192 274 € après affectation du résultat 2021.

Des subventions d'investissements pour un montant de 8 171 694 €

## Suivi des comptes de report à nouveau

Suivi des comptes de report à nouveau	TOTAL des comptes de report à nouveau	Report à nouveau	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	Report à nouveau dépenses non opposables
Solde en début d'exercice	8 332 558	8 188 562	1 185 448	-1 041 452
Résultat de l'exercice N-1	3 243 060	3 340 651	-97 591	
Affectation dépenses non opposables : Provisions pour congés à payer	10 585			10 585
Affectation dépenses non opposables : Provisions pour retraite				
Corrections apportées par les financeurs aux comptes administratifs	-393 929	-38 388	-355 541	
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>11 192 274</b>	<b>11 490 824</b>	<b>732 316</b>	<b>-1 030 867</b>

Les résultats sous contrôle de tiers financeurs concernent nos centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) sous contrôle des services de l'Etat (DRIHL, DDETS) qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R 314-52 du CASF.

## Suivi des subventions d'investissement au 31 décembre 2022

Financiers	Services	Nature de l'opération	Date de convention ou arrêté d'attribution	Conditions suspensives	Financements accordés	Subventions à recevoir (441100)	Total des subventions comptabilisées en fonds propres en 2022	Acomptes sur subvention (441900)	Engagements reçus (total notifié, hors acomptes perçus)
DLH	CHU Buisson Saint Louis	Transformation en centre d'hébergement	05/05/2017	oui	191 471	21 805			
DLH	CHU Jourdan	Creation centre d'hébergement	31/12/2019	oui	1 225 000	245 000			
DASES	CHU Jourdan	Création cuisines partagées		oui	18 000	3 600			
DASES	CHRS Lancry	Création cuisines partagées		oui	11 000	2 200			
DASES	CHU Pavillon Vincennes	Aménagement de locaux		oui	80 000	40 000			
DASES	CHU Roi d'Alger	Creation centre d'hébergement	26/11/2021	oui	99 000	99 000	99 000		
DLH	CHU Roi d'Alger	Creation centre d'hébergement	06/12/2022	oui	300 000	60 000	300 000		
DASES	AJ Aboukir	Création Accueil de jour	24/03/2021	oui	197 000	0	197 000		
DASES	ESI Agora	Logiciel et mobilier pour domiciliation		oui	14 568			11 655	
DASES	Jardin Jessaint	Porte anti-intrusion	16/09/2021	oui	1 878		1 878		
<b>TOTAUX</b>					<b>2 137 917</b>	<b>471 605</b>	<b>597 878</b>	<b>11 655</b>	<b>0</b>



## Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont généralement assorties de conditions suspensives qui ne permettent pas de comptabiliser dans les fonds propres le montant total de la subvention notifiée.

Ainsi, lorsque les conditions suspensives ne sont pas levées, les montants perçus sont comptabilisés en acomptes sur subventions au passif du bilan et le montant total de la subvention attribuée est mentionné dans l'annexe en engagement hors bilan.

A la date de clôture, lorsque des subventions, non soumises à des conditions suspensives ou lorsque celles-ci sont levées, ne sont pas encore encaissées, la quote-part de subvention correspondante est inscrite au bilan dans les subventions d'investissement par la contrepartie du compte "subventions à recevoir".

### ***Amortissements des subventions d'investissement***

Les subventions d'investissement reçues ou à recevoir à la date de clôture, pour le financement d'immobilisations sont, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et conformément au règlement ANC 2018-06, comptabilisées au passif du bilan dans les fonds propres dans le compte de subventions d'investissement et font l'objet d'un amortissement au rythme de l'amortissement des immobilisations concernées par le financement.

Cet amortissement est mis en oeuvre lorsque la demande de versement du solde à été déposée auprès du financeur.

Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat sont comptabilisées depuis le 1er janvier 2020 en produits exceptionnels et s'élève à 2 323 312 € au titre de l'exercice 2022.

## Note 41 - Fonds reportés et dédiés

### **Fonds reportés**

Les fonds reportés concernent les legs, les donations ainsi que les donations temporaires d'usufruit reçues.

Les fonds reportés correspondent aux ressources qui ne sont pas encore disponibles pour la réalisation de l'objet de l'association mais qui le seront dans le futur.

Les fonds reportés sur donations temporaires d'usufruit correspondent au droit relatif à l'usufruit inscrit à l'actif.

Les fonds reportés sur legs et donations enregistrent, à la clôture de l'exercice, la part des ressources reçues par legs ou donations constatées en produit d'exploitation au cours de l'exercice qui n'est pas encore encaissée ou transférée sous déduction des passifs provenant des legs ou donations non encore décaissés.

La contrepartie des fonds reportés enregistrés au titre des legs ou donations s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds reportés ».

Le montant des fonds reportés liés aux legs et donations de l'exercice est rapporté au résultat sur les exercices suivants au fur et à mesure de la réalisation des libéralités avec comme contrepartie le compte « Utilisations de fonds reportés ».

Le montant des fonds reportés s'élèvent au 31 décembre 2022 à 3 160 132 €.

### **Fonds dédiés**

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux trois conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de l'association ;
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés ;
- Le projet est défini par l'organe compétent.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des ressources par la contrepartie du compte « Utilisations des fonds dédiés », inscrit au compte de résultat.

**Note 41 - Fonds reportés et dédiés**

<b>Tableau de suivi des fonds dédiés</b>							
Nature	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Mission culture	69 361		69 361				
Mission Santé	95 544		73 417			22 127	
Mission Sport	28 251	36 239	26 984			37 506	
ES compétences Triporteurs	11 007				-11 007		
ES compétences AGIR	58 314		58 314				
ES Compétences Dynamiques Professionnelles	45 462	45 833	45 462			45 833	
ES Compétences Arale	18 000	18 000	18 000			18 000	
ES Compétences Emergence DASES	17 360		17 360				
ES Compétences Emergence DRIEETS	55 510		55 510				
ES Compétences Lingvo	40 000	31 292	40 000			31 292	
ES Compétences Alpha		43 271				43 271	
ES Compétences Accompagnement		37 307				37 307	
ES Compétences PLIE Créteil		37 100				37 100	
Le Repère Solidaire - EMMAÛS France		20 000				20 000	
Le Repère Solidaire - Ville de Paris		24 000				24 000	
Design	5 140					5 140	5 140
Créteil plateforme alimentaire fonctionnement	372 357	587 787	372 357			587 787	
Créteil Grand Froid et Domiciliation	94 399	102 927	81 725			115 601	
Ivry Grand Froid, Domiciliation et Précarité	69 624	88 030	64 624			93 030	
Plan Grand Froid Val de Marne Chérioux	27 000					27 000	27 000
CHU Bonneuil Grand Froid	16 167	28 167	16 167			28 167	
CHU Bonneuil Plateforme Alimentaire	126 193	278 237	126 193			278 237	
ER Cyber	17 233	4 580	17 233			4 580	
Agora Espace Femmes	41 184	58 283	41 184			58 283	
Agora domiciliation Contrat Professionnalisation	41 284		15 114			26 170	
Emmaüs Beauté Prost		70 000				70 000	
AJ Charenton (RATP)	174 970					174 970	174 970
Mairie du 4ème	7 368					7 368	7 368
CHUM IVRY frais démontage	356 063					356 063	326 154
CHUM Ivry Colos apprenantes	3 186		3 186				
CHU Leon Jouhaux frais démontage	68 020					68 020	68 020
CHU Nancy Ville de Paris paniers repas	10 807		10 807				
CHRS Val de Marne	7 990					7 990	7 990
CHRS Clichy	21 213					21 213	21 213
CHRS Prost		35 000				35 000	
Solibail - financement dépôt de garantie	59 930	19 710				79 640	18 250
Maraude Bois de Vincennes	43 500		43 500				
Maraude 94	314 623		314 623				
Développement durable CHRS Lataste		23 000				23 000	
CHRS Lataste foramtion vélo		6 000				6 000	
PF Clichy Excédent		44 230				44 230	
PF Jaurès Excédent		32 807				32 807	
CHRS COVID 19	131 223					131 223	131 223
Financement Région effets chauds	6 538	4 243	6 538			4 243	
<b>Total 1</b>	<b>2 454 821</b>	<b>1 676 043</b>	<b>1 517 659</b>		<b>-11 007</b>	<b>2 602 198</b>	<b>787 328</b>
ES compétences Triporteurs			3 600		11 007	7 407	
Travaux Saint Marcel	172 419		29 563			142 856	
Travaux Chérioux	122 643	58 869	91 834			89 678	
Travaux Nivose	124 935		36 252			88 683	
Travaux Aboukir	94 658		94 658				
Travaux Bonneuil	275 923		74 830			201 093	
Travaux excédent 2020 Bonneuil	287 731		67 347			220 384	
Travaux Plateforme Alimentaire Ivry	51 031		8 099			42 932	
Travaux plateforme Alimentaire Bonneuil	69 559	74 863	10 853			133 569	
Investissements Huda 41	20 286		4 550			15 736	
Travaux rue du roi d'Alger	187 000		99 734			87 266	

**Note 41 - Fonds reportés et dédiés**

Tableau de suivi des fonds dédiés							
Nature	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Contributions financières d'autres organismes	Travaux Boutique Créteil	90 300				90 300	90 300
	Travaux Verrières le Buisson	45 603				45 603	45 603
	Travaux tiers lieux Noisy	306 636				306 636	306 636
	Le Repère Solidaire - Vélo Cargo	10 000		1 653		8 347	
	Le Repère Solidaire - DASES vélos et travaux		160 000	1 448		158 552	
	Excédents 5 ans Clichy PF invest		142 192	16		142 176	
	Excédent 2021 Montreuil PF		30 000	974		29 026	
	Excédent 2021 Jaurès Pf		26 000	600		25 400	
	Agora Travaux & Matériel Informatiques	53 900		1 403		52 497	
	CNR Travaux cuisine Tessier		79 459			79 459	
	CNR Equipement Pereire		50 000			50 000	
	Saint Maur DRIETS Cuisine		100 000			100 000	
	Excédent 2021 Saint Maur travaux réhabilitation		300 000			300 000	
	CHRS Clichy - Mise aux normes sécurité	27 330		1 433		25 897	
	CHRS Prost - CNR investissements	28 840		905		27 935	
	CHRS Val de Marne - Travaux humanisation	98 000				98 000	98 000
	CHRS Val de Marne - Equipements	30 000				30 000	30 000
	CHRS Lataste - travaux	375		322		53	
	CHRS Lataste - Chalet et jeux extérieurs	10 913		1 689		9 224	
	CHRS Lataste - Equipements et mobiliers		17 190			17 190	
	CHRS Lataste - Vélos		17 600	442		17 158	
	CHRS Lataste - Local Vélo		2 000			2 000	
	CHRS Aude - opération tiroir		153 372	1 620		151 752	
	Section Investissements CHRS Clichy	5 260		1 327		3 933	
	Section Investissements CHRS Flandre	40 663				40 663	40 663
	Section Investissements CHRS Quai de la Marne	50 000				50 000	50 000
	Section Investissements CHRS Valmy	11 317				11 317	11 317
	Section Investissements CHRS Sarah	14 342		1 485		12 857	
	Section Investissements CHRS Laumière	13 211				13 211	13 211
	Section Investissements CHRS Malmaisons	8 376		4 020		4 356	
Section Investissements CHRS Lancry	12 274				12 274	12 274	
Section Investissements CHRS Aude	14 786				14 786	14 786	
Section Investissements CHRS Pyrenées	32 046				32 046	32 046	
Section Investissements CHRS Bois de l'Abbé	36 444				36 444	36 444	
<b>Total 2</b>	<b>2 346 801</b>	<b>1 211 545</b>	<b>540 657</b>		<b>11 007</b>	<b>3 028 696</b>	<b>781 280</b>
Ressources liées à la générosité du public	Image de soi - Mission santé	195 685	39 672			235 357	
	Santé - Prévention bucco-dentaire	7 523				7 523	7 523
	Projet jardin - Mecenat/Santé	4 259				4 259	4 259
	API - Ferme pédagogique (Bois de l'Abbé)	1 995		1 995			
	Ferme pédagogique Bois de l'Abbé	18 725		18 725			
	Triporteur	20 000				20 000	20 000
	Legs loingtier - Solidarité internationale	567				567	567
	Ratp électroménager ESI Bichat	7 086				7 086	7 086
	Ratp travaux ESI Bichat	69 598		6 150		63 448	
	Lili safra urgence hiver	14 666	17 070	14 666		17 070	
	FAP Electroménager ESI Familles	6 551		1 400		5 151	
	RATP Electroménager ESI Familles	4 752		1 015		3 737	
	ES Compétences AGIR 94 - Septodont		57 500			57 500	
ES Compétences Fondation EIFFAGE Travaux	14 189		1 000		13 189		
<b>Total 3</b>	<b>365 596</b>	<b>114 242</b>	<b>44 951</b>			<b>434 887</b>	<b>39 435</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>5 167 218</b>	<b>3 001 830</b>	<b>2 103 267</b>			<b>6 065 781</b>	<b>1 608 043</b>

## Note 42 - Provisions pour risques et charges

### **Provisions réglementées.**

Les provisions réglementées figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'élèvent à 11 483 euros.

La reprise de provision pour renouvellement des immobilisations est inscrite au compte de résultat dans les produits exceptionnels à hauteur de la dotation aux amortissements des immobilisations concernées.

### **Provisions pour risques**

Les provisions pour risques inscrites au bilan au 31 décembre 2022 s'élèvent à 3 027 270 € et concernent :

- Les litiges prud'homaux à hauteur de 403 758 €
- Les provisions pour reversement de subventions pour 2 568 772 €
- Et les autres provisions pour risques pour 54 740 €

### **Provisions pour charges**

#### Provision pour indemnités de départ en retraite :

Cette provision comptabilisée en provision pour charges d'un montant de 2 337 431 euros constate la dette actuarielle (1) des indemnités à verser aux salariés au moment de leur départ en retraite et a été calculée conformément aux dispositions prévues par l'association à savoir :

- 2 mois de salaire brut si l'ancienneté dans l'association est comprise entre 10 et 14 ans
- 3 mois de salaire brut si l'ancienneté dans l'association est comprise entre 15 et 19 ans
- 4 mois de salaire brut si l'ancienneté dans l'association est comprise entre 20 et 24 ans
- 5 mois de salaire brut si l'ancienneté dans l'association est comprise entre 25 et 29 ans
- 6 mois de salaire brut si l'ancienneté dans l'association est supérieure à 30 ans.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,77 %
- Taux d'évolution salariale : 2,40 %
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE provisoire 2018-2020.
- La méthode de calcul retenue est la méthode prospective PBO.
- La condition de départ en fin de carrière est le départ volontaire du salarié à 65 ans.
- Taux de charges sociales de 58,30 %.

*(1) La dette actuarielle mesure l'engagement actualisé de l'association rapportée à l'ancienneté acquise à la date d'évaluation.*

*Il s'agit de la part relative aux droits passés.*

## Provisions inscrites au passif du bilan

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions</b>	Provisions réglementées	11 483			11 483
	Provisions pour risques	4 703 176	979 043	2 654 949	3 027 270
	Provision pour départ en retraite	3 112 044		774 613	2 337 431
	Autres Provisions pour charges	570 314			570 314
<b>TOTAUX</b>		<b>8 397 017</b>	<b>979 043</b>	<b>3 429 561</b>	<b>5 946 499</b>
<b>Dot. et reprises</b>	Dont dotations et reprises d'exploitation		979 043	3 350 019	
	Dont dotations et reprises financières				
	Dont dotations et reprises exceptionnelles			79 542	
	<b>TOTAUX</b>		<b>979 043</b>	<b>3 429 561</b>	

### Note 43 - Dettes

## Etat des échéances des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans	
<b>Dettes</b>	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	962 938	50 481	172 683	739 773
	Emprunts et dettes financières divers	263 107	263 107		
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 283 472	5 283 472		
	Dettes fiscales et sociales	9 161 393	9 161 393		
	Dettes des legs ou donations	354 713	354 713		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	372 301	372 301		
	Autres dettes	350 560	350 560		
Produits constatés d'avance	3 200 901	3 200 901			
<b>TOTAUX</b>	<b>19 949 385</b>	<b>19 036 929</b>	<b>172 683</b>	<b>739 773</b>	

## Charges à payer

	Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants de bilan	Montant à la fin de l'exercice
<b>Dettes</b>	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 181
	Emprunts et dettes financières divers	
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 280 245
	Dettes fiscales et sociales	5 524 228
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	144 568
	Autres dettes	
<b>TOTAL</b>		<b>6 952 223</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Note 50 - Produits d'exploitation

#### Subventions de fonctionnement

A la date de notification des subventions de fonctionnement, le produit d'exploitation est constaté pour le montant total de la subvention. A la clôture, dès lors que la subvention finance un projet débutant l'exercice suivant, un produit constaté d'avance est comptabilisé à hauteur du montant de la subvention.

Si le projet financé est rattaché au même exercice que la subvention, des fonds dédiés sont comptabilisés à la clôture si les dépenses engagées sont inférieures au montant subventionné. Il en est de même si le projet financé concerne deux exercices comptables, dans la mesure où la ventilation de la subvention entre les deux exercices n'est pas mentionnée dans la convention de financement. Dans ce cas, les fonds dédiés sont calculés sur la base d'un étalement des dépenses au prorata temporis.

Les dépenses financées et non engagées qui concernent des conventions signées pour des services de l'urgence font l'objet, à la clôture, d'une provision pour risque de reversement de subventions, conformément aux dispositions contenues dans ces conventions.

### Détail des subventions et concours publics

Subventions inscrites au compte de résultat en concours publics et subvention d'exploitation		Montant de l'exercice
Subventions	Etat subventions	61 365 585
	Etat Concours publics	11 844 738
	Régions	130 000
	Départements	4 785 011
	Communes	664 668
	FAP	103 600
	CAF	2 000
	Autres financeurs publics	391 840
<b>TOTAL</b>		<b>79 287 442</b>

Les concours publics concernent uniquement le financement de nos CHRS.

#### Legs et donations inscrits au compte de résultat

##### **Comptabilisation des legs**

La rubrique « legs, donations et assurances-vie » du compte de résultat d'un montant de 1 409 084 € se compose des comptes suivants :



<b>PRODUITS</b>	<b>Montants</b>
Montant perçu au titre d'assurances-vies	1 520 783
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'article 213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	693 043
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	984 517
<b>CHARGES</b>	<b>Montants</b>
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	665 429
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	1 123 830
<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	<b>1 409 084</b>

### ***Fait générateur de la comptabilisation des legs et donations***

Le fait générateur de comptabilisation est différent selon que la libéralité correspond à un legs ou bien une donation.

Pour les donations, le fait générateur correspond à :

- Soit à la date de signature de l'acte authentique de donation ;
- A la date de transfert de propriété si elle est postérieure à la date de signature de l'acte authentique.

Pour les legs, le fait générateur correspond à :

- A la date d'acceptation du legs par l'organe habilité de l'association. Il s'agit généralement du Conseil d'Administration ;
- A la date d'entrée en jouissance ou d'entrée en possession si ces deux dates sont postérieures à la date d'acceptation par l'organe habilité ;
- A la date de levée de la dernière condition suspensive si le legs est assorti de conditions suspensives.

### ***Méthode d'évaluation des biens***

Les biens ayant été reçus à titre gratuit, il convient de les évaluer et les comptabiliser pour leur valeur vénale. Cette dernière correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente d'un actif dans des conditions normales de marché et net des coûts directs liés à cette vente.

### ***Enregistrement à l'entrée dans le patrimoine***

**e**

A la date d'entrée en patrimoine, les biens et créances donnés ou légués sont enregistrés de la manière suivante à l'actif du bilan :

- Les espèces, comptes bancaires et autres actifs financiers sont enregistrés au débit du compte 461 « Créances reçues par legs ou donations », ce compte étant soldé une fois les fonds transférés ;
- Les biens autres que ceux décrits ci-dessus et qui sont destinés, selon la volonté du testateur/donateur ou bien de l'organe habilité de l'association, à renforcer les fonds propres sont enregistrés dans les comptes d'actifs par nature ;
- Les biens destinés à être cédés sont enregistrés au débit du compte 24 « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés ».

A cette même date, il convient d'enregistrer les passifs liés à l'acceptation du legs ou de la donation :

- Les dettes impayées par le défunt avant son décès ainsi que les dettes relatives au bien légué ou donné sont comptabilisées au crédit du compte 466 « Dettes des legs ou donations » ;
- Les engagements pris par l'association au titre des obligations stipulées par le testateur ou le donateur font l'objet d'une provision enregistrée au crédit du compte 152 « Provisions pour charges sur legs ou donations » ;
- Les frais de notaires relatifs aux dossiers de legs sont compris dans la rubrique « Dettes des legs ou donations » (compte 466).

A cette même date, il convient d'enregistrer la contrepartie qui correspond à l'actif net dans l'un des deux comptes suivants :

- Dans le compte de fonds propres 1024 « Autres fonds propres sans droit de reprise » si la libéralité est destinée à renforcer les fonds propres ;
- Dans le compte de produit 75432 « Legs ou donations » en l'absence de stipulation particulière.

### ***Enregistrements comptables à la clôture***

A la clôture, les biens qui n'ont pas été cédés ou les fonds/titres qui n'ont pas été transférés font l'objet d'une comptabilisation en fonds reportés. Les fonds reportés à comptabiliser correspondent au montant de l'actif net non réalisé.

Des dépréciations peuvent être pratiquées en cas de perte de valeur.

Si les libéralités destinées à être cédées ont été affectées par le testateur ou le donateur à un projet particulier et défini, il convient d'enregistrer un fonds dédié dans le cas où les ressources n'auraient pas été totalement employées conformément à l'engagement pris.

### ***Enregistrements comptables à la sortie du bien***

Lorsque le bien reçu par legs ou donation destiné à être cédé est réalisé, alors il convient de procéder à sa sortie de l'actif en mouvementant respectivement :

- le compte de produit « Produits des cessions d'éléments d'actifs – Immobilisations reçues en legs ou donations destinées à être cédées » pour le montant du prix de cession ;
- le compte de charge « Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés – Immobilisations reçues par legs ou donations » pour la valeur comptable enregistrée dans le compte 24 « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés ».

Les éventuelles dépréciations et les fonds dédiés font l'objet d'une reprise au compte de résultat.

Les fonds reportés initialement comptabilisés sont repris au compte de résultat par le biais du compte « Utilisations de fonds reportés » au fur et à mesure de la réalisation des libéralités.

### **Dons**

En diminution par rapport à l'année précédente de 852 517 €, les dons collectés et comptabilisés en 2022 s'élevaient à **2 039 927 €**, et sont ventilés comme suit :

- Dons issus de la collecte FAP : 1 981 106 €
- Dons des adhérents : 24 939 €
- Autres dons : 33 882 €

### **Collecte des dons Fondation Abbé Pierre**

Selon une convention en date du 8 juillet 2008 et ses deux avenants en date du 29 juin 2009, notre principale collecte de dons est réalisée par la Fondation Abbé Pierre.

A la clôture de l'exercice et sur la base des éléments connus à la date d'arrêt des comptes, la quote-part nous revenant au titre de l'année 2022 comptabilisée en produit à recevoir s'élève à 1 981 106 €.

## Note 53 - Produits financiers

### Informations sur les produits financiers

		1	2	3=2-1	4	5	6=5+3-4	7
		Valeur comptable au	Valeur réelle au	Plus-Value latente au	Plus-Value latente au	Produits financiers comptabilisés au	Produits financiers théoriques au	Produits financiers théoriques
		31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021
<b>Valeurs mobilières</b>	Compte Epargne BNP	12 884	12 884			14	14	3
	Compte epargne SG	10 036 379	10 036 379			36 379	36 379	12 941
	BNP contrat de capitalisation	2 418 408	2 418 408			56 682	56 682	34 902
	Fonds PREDIREC	1 382 000	1 382 000					
	<b>TOTAUX</b>	<b>13 849 671</b>	<b>13 849 671</b>			<b>93 075</b>	<b>93 075</b>	<b>47 846</b>

## Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les produits et charges résultant d'évènements ou d'opérations distincts des activités courantes de l'association et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière. Il peut comprendre notamment les résultats sur cessions d'immobilisations et les dotations et reprises de provisions n'ayant pas un caractère courant.

### Détail des opérations exceptionnelles

<b>Produits exceptionnels</b>		<b>Montant en €</b>
<b>Produits</b>	Quote-part subvention d'investissement virée au compte de résultat	2 323 312
	Mécénat sur immobilisations	
	Reprise sur provisions et transferts de charges	
	<b>Total</b>	<b>2 323 312</b>

<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>Montant en €</b>
<b>Charges</b>	Pénalités amendes	8 456
	Charges exceptionnelles	98 108
	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	5 566
	Dotations aux provisions exceptionnelles	
	<b>Total</b>	<b>112 130</b>

**RESULTAT EXCEPTIONNEL**

**2 211 182**

## Note 60 - Autres informations

### **Information relative aux rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants salariés**

La rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants salariés a été de 303 977 euros bruts pour l'année 2022.

Les dirigeants bénévoles et les membres du Conseil d'Administration ne sont pas rémunérés.

### **Honoraires du commissaire aux comptes**

Honoraires relatifs à la mission légale de contrôle des comptes de l'année 2022 : 52 452 euros TTC

<b>Effectifs</b>			
		31/12/2022	31/12/2021
	<b>Nature</b>		
<b>Contrats</b>	Contrat à durée indéterminée	742	728
	Contrat à durée déterminée	144	113
	Apprenti	22	10
	Contrat en Insertion Sociale et Professionnelle	23	15
	Contrat de professionnalisation	1	3
	Autres contrats	1	0
<b>TOTAL</b>		<b>933</b>	<b>869</b>

## Engagements Financiers

### Engagements financiers

Engagements donnés		MONTANT
<b>Donnés</b>	- Commandes d'immobilisations	729 436
	- Hypothèque 7, rue Molière 93 La Courneuve	318 089
	<b>TOTAL</b>	<b>1 047 525</b>

Engagements reçus		MONTANT
<b>Reçus</b>	- Garantie Ville de Paris emprunt CDC	628 023
	- Financements de fonctionnement des services pour 2023 à 2025	792 643
	- Assurances-vies	18 399
	<b>TOTAL</b>	<b>1 439 065</b>

## Contributions volontaires

### Contributions volontaires

Répartition des produits par nature		montant de l'exercice
<b>Produits</b>	Bénévolat	2 759 543
	Prestations en nature	48 000
	Dons en nature	423 362
	<b>Total des produits</b>	<b>3 230 905</b>

Répartition des charges par nature		montant de l'exercice
<b>Charges</b>	Secours en nature	
	Mise à disposition gratuite de biens et de services	423 362
	Prestations	48 000
	Personnel bénévole	
	- Moniteurs éducateurs formateurs : 49 850 heures x 26,09 €	1 300 518
	- Accueil administratif : 83 888 heures x 17,39 €	1 459 025
<b>Total des charges</b>	<b>3 230 905</b>	

### **Contributions volontaires en nature**

Les contributions volontaires sont, par nature, effectuées à titre gratuit. Elles correspondent au bénévolat et aux mises à disposition de personnes par des entités tierces ainsi que de biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état par l'association.



# COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

		EXERCICE 2022		EXERCICE 2021		
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
Produits par origine	<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
	<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>3 985 724</b>	<b>3 985 724</b>	<b>6 587 360</b>	<b>6 587 360</b>	
	1.1 Cotisations sans contrepartie	2 290	2 290	3 000	3 000	
	1.2 Dons, legs et mécénat	3 890 360	3 890 360	6 536 514	6 536 514	
	- Dons manuels	2 039 927	2 039 927	2 892 444	2 892 444	
	- Legs, donations et assurance vie	1 409 084	1 409 084	3 316 324	3 316 324	
	- Mécénat	441 349	441 349	327 745	327 745	
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	93 075	93 075	47 846	47 846	
	<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>6 133 984</b>		<b>5 193 613</b>		
	2.1 Cotisations avec contrepartie	-	-	-	-	
	2.2 Parrainage des entreprises	-	-	-	-	
	2.3 Contributions financières sans contrepartie	-	-	-	-	
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	6 133 984		5 193 613		
	<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>81 610 754</b>		<b>71 716 390</b>		
	<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>3 667 492</b>		<b>2 506 254</b>		
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>2 103 268</b>	<b>44 952</b>	<b>2 766 199</b>	<b>94 451</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>97 501 223</b>	<b>4 030 676</b>	<b>88 769 818</b>	<b>6 681 811</b>		
Charges par destination	<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>					
	<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>82 341 608</b>	<b>2 664 126</b>	<b>71 203 258</b>	<b>3 417 607</b>	
	1.1 Réalisées en France	82 319 814	2 642 332	71 173 114	3 387 463	
	- Actions réalisées par l'organisme	82 319 814	2 642 332	71 173 114	3 387 463	
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	-	-	
	1.2 Réalisées à l'étranger	21 794	21 794	30 144	30 144	
	- Actions réalisées par l'organisme	998	998	-	-	
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	20 796	20 796	30 144	30 144	
	<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>381 356</b>	<b>275 438</b>	<b>287 851</b>	<b>191 921</b>	
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	275 438	275 438	191 921	191 921	
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources	105 918		95 931		
	<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 286 803</b>	-	<b>7 379 468</b>	-	
	<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>1 230 187</b>		<b>3 621 396</b>		
	<b>5 - IMPÔTS SUR LES BENEFICES</b>	<b>14 402</b>		<b>6 597</b>		
	<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>3 001 831</b>	<b>114 242</b>	<b>3 017 602</b>	<b>131 743</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>95 256 187</b>	<b>3 053 806</b>	<b>85 516 173</b>	<b>3 741 271</b>		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>2 245 036</b>	<b>976 870</b>	<b>3 253 645</b>	<b>2 940 539</b>		
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
Produits par origine	<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>					
	<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>3 230 905</b>	<b>3 230 905</b>	<b>1 498 957</b>	<b>1 498 957</b>	
	Bénévolat	2 759 543	2 759 543	1 380 107	1 380 107	
	Prestations en nature	48 000	48 000	83 630	83 630	
	Dons en nature	423 362	423 362	35 220	35 220	
	<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>					
	<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>	-	-	-	-	
	Prestations en nature					
	Dons en nature					
	<b>TOTAL</b>	<b>3 230 905</b>	<b>3 230 905</b>	<b>1 498 957</b>	<b>1 498 957</b>	
	Charges par destination	<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
		<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>3 162 030</b>	<b>3 162 030</b>	<b>1 461 329</b>	<b>1 461 329</b>
		Réalisées en France	3 162 030	3 162 030	1 461 329	1 461 329
		Réalisées à l'étranger				
		<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>		68 875	68 875	37 628	37 628	
<b>TOTAL</b>	<b>3 230 905</b>	<b>3 230 905</b>	<b>1 498 957</b>	<b>1 498 957</b>		

# COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	Emplois de 2022	Emplois de 2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	Ressources 2022	Ressources 2021
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>2 664 126</b>	<b>3 417 607</b>	<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>3 985 724</b>	<b>6 587 360</b>
<b>1.1 Réalisées en France</b>	<b>2 642 332</b>	<b>3 387 463</b>	<b>1.1 Cotisations sans contrepartie</b>	<b>2 290</b>	<b>3 000</b>
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France					
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>	<b>21 794</b>	<b>30 144</b>	<b>1.2 Dons, legs et mécénat</b>	<b>3 890 360</b>	<b>6 536 514</b>
- Actions réalisées par l'organisme			- dons manuels	2 039 927	2 892 444
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	20 796	30 144	- Legs, donations et assurances vie	1 409 084	3 316 324
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>275 438</b>	<b>191 921</b>	<b>1.3 Autres ressources liées à l'appel à la générosité du public</b>	<b>93 075</b>	<b>47 846</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	275 438	191 921			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>2 939 564</b>	<b>3 609 528</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>3 985 724</b>	<b>6 587 360</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>114 242</b>	<b>131 743</b>	<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>44 952</b>	<b>94 451</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 053 806</b>	<b>3 741 271</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 030 676</b>	<b>6 681 811</b>
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>14 720 293</b>	<b>11 810 063</b>
			<b>(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public</b>	<b>976 870</b>	<b>2 940 539</b>
			<b>(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice</b>	<b>204 056</b>	<b>30 310</b>
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>15 493 107</b>	<b>14 720 293</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>3 162 030</b>	<b>1 461 329</b>	<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>3 230 905</b>	<b>1 498 957</b>
Réalisées en France	3 162 030	1 461 329	Bénévolat	2 759 543	1 380 107
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	48 000	83 630
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	Dons en nature	423 362	35 220
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>68 875</b>	<b>37 628</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>3 230 905</b>	<b>1 498 957</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 230 905</b>	<b>1 498 957</b>
			<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>365 596</b>	<b>328 303</b>
			<b>(-) Utilisation</b>	<b>44 952</b>	<b>94 451</b>
			<b>(+) Report</b>	<b>114 242</b>	<b>131 743</b>
			<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>434 886</b>	<b>365 596</b>

# Le Compte d'Emploi 2022 des Ressources collectées auprès du public

En application de la loi n°91-772 du 7 Août 1991 et de l'arrêté du 22 Mai 2019, portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, l'association a établi un Compte d'Emploi Annuel des Ressources qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels. Celui-ci est établi conformément aux dispositions prévues dans le règlement ANC n°2018-06.

Le Compte de Résultat par Origine et Destination a été élaboré conformément aux dispositions prévues dans le règlement ANC n°2018-06. Il s'agit d'une présentation adaptée du compte de résultat. Il est obligatoire pour les associations faisant appel à la générosité publique afin d'assurer la transparence financière, notamment vis-à-vis des donateurs.

Le CER présente l'emploi des ressources collectées auprès du public et donc la répartition de ces emplois de ressources entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Le CER permet également de déterminer le montant des ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice

## COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### LES PRODUITS PAR ORIGINE

#### **1/. Produits liés à la générosité du public**

Les ressources collectées auprès du public sont composées :

- Des cotisations sans contrepartie des adhérents (2 k€).
- Des dons manuels collectés auprès du public (2 039 k€ 51% du total), incluant principalement les dons collectés pour le compte de l'association par la Fondation abbé Pierre.
- Des legs, donations et assurance vie (1 409 K€ 35% du total).
- Des sommes reçues au titre du mécénat (441 K€ 11% du total).
- Des produits financiers (93 k€ 2% du total) résultant des valeurs mobilières de placement.

Le total des produits liés à la générosité du public s'élève pour l'année 2022 à **3 986 k€**.

#### **2/. Produits non liés à la générosité du public**

Autres produits non liés à la générosité du public :

Ces autres produits pour un total de **6 134 K€** sont composés notamment, des participations financières des personnes hébergées ou logées pour 4 305 K€, des prestations sociales aux entreprises 324 k€, de la production immobilisée 40 k€ et des remboursements de frais de personnel pour les formations ou les indemnités journalières de prévoyance 1 047 k€.

### **3/ Subventions et autres concours publics**

Cette rubrique concerne les financements reçus des organismes publics pour un total de **81 611 K€** et composés notamment des financements de l'Etat pour 73 211 K€, des départements pour 4 785 K€, des communes pour 665 K€, ainsi que les amortissements de subventions d'investissement pour 2 323 K€.

### **4/ Reprise sur provisions et dépréciations**

Ces reprises de 3 667 K€ concernent essentiellement les reprises de provisions pour reversement de subventions pour 2 542 K€ et celles pour les engagements de retraite pour 775 K€.

### **5/ Utilisations des fonds dédiés antérieurs**

L'utilisation en 2022 de fonds dédiés antérieurs s'élève à 2 103 K€ dont 45 K€ concernent les dons et mécénat.

## **LES CHARGES PAR DESTINATION**

### **1/. Missions sociales**

Les principales missions d'Emmaüs Solidarité sont l'accueil et l'accompagnement des personnes sans abri ou en situation de grande précarité au travers des activités de maraudes, d'accueils de jour et des structures d'hébergement ou de logement adapté. Toutes les activités sont déclinées en lien avec les missions transversales.

Les missions sociales réalisées en France concernent les actions menées directement auprès des personnes accueillies par l'association Emmaüs Solidarité et s'élèvent en 2022 à **82 320 K€**.

Les coûts de la communication externe, imputés dans la rubrique « missions sociales », intègrent :

- 35 % des salaires chargés des responsables
- 50 % des salaires chargés des chargées de communication.

Il s'agit notamment des relations avec les médias, de la sensibilisation et l'interpellation de l'opinion publique, des pouvoirs publics et des hommes politiques,

Peu significatives quant à leur montant, les missions sociales réalisées à l'étranger pour **22 K€** concernent les soutiens réalisés par l'association pour 10 K€ et les cotisations à d'autres associations pour 12 K€ dont le cadre d'intervention est hors de France.

### **2/. Frais de recherche de fonds**

Les frais d'appel à la générosité du public pour un montant de 275 k€ concernent les frais des services « legs » et « mécénat ».

Les frais de recherche d'autres ressources pour un montant de 106 k€ concernent les frais de personnel suivants :

- 10% pour la direction financière et contrôleurs de gestion.
- 5% pour les directions territoriales.
- 10% pour la direction générale adjointe.

### **3/. Frais de fonctionnement**

Les frais de fonctionnement intègrent les coûts liés au siège social, à la direction générale, à la gestion des instances, aux directions de territoire, aux frais de personnel des services administratifs et autres services supports (secrétariat, comptabilité, contrôle de gestion, ressources humaines, service gestion du patrimoine immobilier et le service informatique).

Les frais de fonctionnement pour l'année 2022 s'élèvent à **8 286K€**.

Les coûts pour la communication interne, imputés dans la rubrique « frais de fonctionnement », incluent :

- 35 % des salaires chargés des responsables.
- 50 % des salaires chargés des chargées de communication.
- 15 % des salaires chargés de la chargée de communication externe.

La communication interne concerne essentiellement de la coordination avec les services, de l'impression des supports et d'outils de communication, des frais liés à l'organisation d'évènements de type inaugurations.

### **4/. Dotations aux provisions et dépréciations**

Ces dotations de 1 230 K€ concernent essentiellement les dotations aux provisions, pour reversement de subventions pour 874 k€, pour dépréciation de créances pour 246 K€.

### **5/. Impôts sur les bénéfices**

L'impôt sur les bénéfices de 14 K€ concerne les revenus de placements sur livret associatif.

### **6/. Report en fonds dédiés de l'exercice**

Le report en fonds dédiés 2022 de 3 002 K€ est à ventiler entre les subventions 2 888 k€ et le mécénat 114 K€.

## **COMMENTAIRES SUR LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC**

### **LES EMPLOIS PAR DESTINATION**

#### **1/. Les missions sociales réalisées en France**

Les résultats des services opérationnels ont été retraités d'un certain nombre d'éléments :

- Des dotations aux amortissements des immobilisations financées par la générosité du public avant le 01/01/2020. Les valeurs nettes comptables de ces immobilisations étant déjà déduites du solde initial des ressources disponibles déterminées au 01/01/2020,
- Des amortissements de subventions d'investissement concernant les immobilisations citées ci-dessus, acquises avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- Des dotations aux amortissements des immobilisations acquises à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 et financées par la générosité du public

Après l'application de ces retraitements, le montant des charges des missions sociales réalisées en France, financées par la générosité du public s'élève à **2 642 K€**.

Ces charges concernent les activités suivantes :

<b>Charges imputées sur la collecte</b>	<b>Total 2022</b>	<b>Total 2021</b>
- des activités financées par le Département de Paris	191	46
- des activités financées par l'Etat et le Département de Paris	156	375
- des activités financées par l'Etat	1 067	1 732
- des activités autres financeurs	858	937
- charges financées par le mécénat	370	297
<b>Total des charges financées par la collecte</b>	<b>2 642</b>	<b>3 387</b>

### **1/. Les missions sociales réalisées à l'étranger**

Les versements effectués auprès d'organismes sont ceux effectués à Emmaüs Europe et Emmaüs international pour un total de 21 k€

### **2/. Frais de recherche de fonds**

Les frais d'appel à la générosité du public, qui s'élèvent à 275 K€ sur 2022, sont financés à 100% par les ressources collectées auprès du public.

### **3/. Frais de fonctionnement**

En 2022, il n'y a pas de frais de fonctionnement financés par la générosité du public.

### **4/. Reports en fonds dédiés de l'exercice**

Les reports en fonds dédiés sur dons et mécénat de l'exercice s'élèvent à 114 K€.

## **RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**

### **1/. Report des ressources collectées auprès du public non utilisées en début d'exercice**

Le solde initial de « Report des ressources collectées auprès du public non-utilisées en début d'exercice » est de 14 720 K€.

### **2/. Détermination de la part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public, nettes des dotations aux amortissements.**

Les acquisitions des services supports du siège et des services des missions transversales sont financées par la collecte pour un total de 363 K€.

La neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public est en 2022 à hauteur de **159 K€**.

Le solde des investissements et désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice est de **204 k€**.

### **3/. Solde des ressources collectées auprès du public non utilisées à la fin de l'exercice**

Le solde des ressources collectées auprès du public s'élève en fin d'année 2022 à **15 493 K€**, .en hausse de 773 K€ par rapport au 31 décembre 2021.

### **4/. Fonds dédiés liés à la générosité du public**

Le solde des fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'année 2022 est **435 K€**.